



MRC DU HAUT-RICHELIEU
Séance ordinaire

Mercredi, le 10 mars 2021
19 h 30
Ordre du jour

AVIS : En vertu du décret 689-2020 du 25 juin 2020 de même que des arrêtés ministériels 2020-029 du 26 avril 2020, 2020-049 du 4 juillet 2020 et 2020-079 du 15 octobre 2020, la séance est enregistrée et tenue sans la présence du public. Les élus sont invités à y participer par téléphone, visioconférence ou physiquement. Un avis a été publié à l'effet que toute personne peut, préalablement à la séance, acheminer ses questions via le site internet de la MRC. Ces dispositions exceptionnelles tiennent compte de la pandémie causée par la COVID-19.

- 19 h 30 Ouverture de la séance.
- Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts.
- Adoption des procès-verbaux des séances du 10 et 15 février 2021.
- 1.0 URBANISME**
- 1.1 Schéma d'aménagement et de développement**
- 1.1.1 Avis techniques**
- A) Municipalité de Mont-Saint-Grégoire : Règlements 2020-184-02, 2020-185-19, 2020-185-20 et 2020-185-21.
- B) Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : Règlements 1954 et 1958.
- C) Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville : Règlement 2020-358-10.
- 1.2 Urbanisme - Divers**
- 1.2.1 Nomination des membres du comité consultatif agricole (CCA) (5 représentants de l'UPA et 1 représentant des citoyens).
- 2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 2.1 Programme PAU/PME et volet AERAM
- 2.1.1 Octroi de prêts.
- 2.1.2 Avenant 5 au contrat de prêt PAU/PME : Entérinement et autorisation aux signatures.
- 3.0 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE**
- 3.1 Adoption du rapport annuel d'activités - AN 3.
- 4.0 FONCTIONNEMENT**
- 4.1 Finances**
- 4.1.1 Liste des comptes.
- 4.1.2 Renouvellement des services bancaires.
- 4.2 Demande d'appui - Agence forestière de la Montérégie : Transfert possible des MRC Brome-Missisquoi et La Haute-Yamaska vers la région de l'Estrie.
- 5.0 COURS D'EAU**
- 5.1 Rivière du Sud, branche 8 - Municipalité de Saint-Alexandre : Autorisation aux travaux, octroi de contrat et autorisation aux signatures (*Excavation Infraplus inc. 39 558,00\$ taxes en sus*).
- 6.0 VARIA**
- 6.1 Dépôt des documents d'information et rapport des délégués.
- 7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 8.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

N.B. Prochaine séance ordinaire des membres du conseil de la MRC du Haut-Richelieu le mercredi 14 avril 2021.